



ECOMOUSS

**NETTOYANT DÉSINCRUSTANT ÉCOLOGIQUE
POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION
DES TOITURES, BARDAGES, TERRASSES,
TERRAINS DE TENNIS
USAGES PROFESSIONNELS**



PROPRIETES :

ECOMOUSS est un produit nouvelle génération 100% d'origine végétale pour le nettoyage et le démoussage des toitures, bardages, terrasses, terrains de tennis et pistes d'athlétisme.

De part sa basse tension superficielle en solution dans l'eau, ECOMOUSS élimine les incrustations et les taches colorées provenant de dépôts de matières organiques, tanins végétaux, etc... fixées sur des toitures, bardages et matériaux de construction exposés aux intempéries tels que soubassements humides en béton, murs en pierres, enduits, crépis, enduits muraux compatibles, terrasses bétonnées ou recouvertes de dalles, carrelages, de pavés ou de schiste ardoisier, bois, planchers et portiques en bois, terrasses, structures, équipements extérieurs en bois, etc...

COMPOSITION :

Préparation en solution aqueuse à base de fonctions nettoyantes, agents de surfaces, abaisseurs de tension superficielle facilitant l'imprégnation et le nettoyage.

Substances actives d'origine végétale facilement renouvelable

Agents de surfaces conformes au Règlement Européen 648 / 2004 et Directive 2003 / 53 / CE.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	
ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide incolore
REACTION CHIMIQUE	Acide faible
pH pur	2.05
MASSE VOLUMIQUE	1022g/l +/-20g
ODEUR	Faiblement herbaçée
TENSION SUPERFICIELLE	31,8 Dyne/cm

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL
Norme OCDE 301 F – DIN EN 29408 – ISO 9408 sur la totalité de la composition : Le produit est
certifié facilement BIODEGRADABLE PV du Rapport d'Essai n° B / 13092 / 4

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

UTILISATION :

ECOMOUSS est utilisé par les professionnels du bâtiment et de la maintenance pour les travaux de nettoyage ou de rénovation en extérieur, des matériaux de construction dans les lieux publics, mairies, bâtiments de collectivités, bords et entourages de bassins, de terrasses, de fontaines, de bordures et allées bétonnées ou pavés dans les jardins publics, escaliers rendus glissants par la présence d'incrustations, de matières organiques d'origine végétale telles que algues ou mousses.

MODE D'EMPLOI :

Effectuer l'application par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début de printemps jusqu'à l'automne.

En période de temps chaud et sec, sur surfaces chaudes ou exposées au soleil, humidifier au préalable à l'eau claire.

Appliquer uniformément par pulvérisation, imprégnation d'une solution de nettoyage généralement diluée dans l'eau à raison, selon la nature des surfaces et l'importance des dépôts de 1 partie de produit pour 2 à 3 parties d'eau.

Pour les dépôts récents, peu importants, diluer à raison de 1 partie de produit pour 4 parties d'eau.

Généralement, 1 litre de solution permet de traiter de 3 à 5 m² selon la porosité des surfaces.

Utiliser le matériel d'application approprié : Pulvérisateur ou arrosoir en plastique.

Dans le cas de dépôts anciens ou de présence de végétaux très développés, effectuer au préalable un raclage ou brossage afin d'enlever les tampons de mousses épais incrustés sur des surfaces poreuses irrégulières. Effectuer 2 applications selon nature et compatibilité à 1 semaine d'intervalle.

Laisser agir le produit.

Après décoloration des taches, efflorescences, disparition du verdissement à l'emplacement notamment des incrustations de dépôts végétaux (Algues, mousses, etc...), effectuer un rinçage haute pression ou laisser l'action naturelle de la pluie qui enlèvera en quelques mois les dépôts et résidus devenus non adhérents.

Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/...

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

Utiliser gants et matériels de protection appropriés. Ne pas laisser à la portée des enfants.
Protéger du gel au stockage

NOTA IMPORTANT :

Lors de l'application, protéger plantes, végétaux, surfaces sensibles situées à proximité.